

Prendre le large...

► LE BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME

VOL. 17 – BULLETIN N° 148
JANVIER-FÉVRIER 2021

10^E ÉDITION DU CONCOURS MON SAINT-LAURENT INSPIRANT

En partenariat avec la Fondation Monique-Fitz-Back, nous vous invitons à participer au concours de dessins Mon Saint-Laurent inspirant! Ce concours propose aux jeunes de 4 à 20 ans d'exprimer leur vision du fleuve et de ses métiers par les arts. Plusieurs prix à gagner!

Cette année, le concours se renouvelle pour souligner ses 10 ans et une nouvelle formule est ajoutée: les participants pourront choisir de déposer un texte dans l'une des trois catégories disponibles, soit *Loisirs et nature*, *Navires et métiers* et *Traversiers du Québec*.

La date limite pour participer est le 28 février prochain.

[Cliquez ici](#) pour consulter le guide de participation.

[Cliquez ici](#) pour visiter la page du projet Mon fleuve et moi.

Bonne création!



MOT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres, partenaires, travailleurs et travailleuses, et abonnés! C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté le poste de Directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime, juste à l'aube de la nouvelle année qui j'espère nous apportera à tous des vents plus favorables. Il y a tout de même des signes encourageants à l'horizon qui se dessinent, continuons donc tous ensemble nos efforts collectifs et faisons cap sur la même destination afin de retrouver bientôt un rythme de vie plus normale.

Mon équipe et moi travaillerons très fort en 2021 afin de continuer la mission du Comité sectoriel, soit de proposer des solutions à l'industrie maritime du Québec en matière d'analyses, de développement des compétences, de planification de la relève et de gestion des ressources humaines. Le nouvel équipage maintenant entièrement féminin est paré pour lancer les activités de la nouvelle année!

Je profite de cette occasion afin de remercier chaleureusement Claude Mailloux pour les nombreuses années de service au sein de l'industrie maritime et, plus particulièrement, pour tous ses efforts et son travail remarquable durant ces 15 dernières années à la direction générale du Comité sectoriel. Bon vent et bonne retraite Claude!

Manou Bernard

ATELIER RÈGLEMENTAIRE COMBINÉ : 17 FÉVRIER 2021

Le mois de février annonce le retour de l'atelier réglementaire combiné au Comité sectoriel! Cette année, l'atelier sera offert en version virtuelle en raison de la pandémie.

Cet atelier permet, entre autres, de résumer et de vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel maritime en plus de présenter le contenu des réglementations canadiennes en santé et sécurité au travail et de clarifier les zones d'application avec la réglementation du Québec. À nouveau cette année, l'atelier sera présenté en deux volets : la réglementation sur la santé et sécurité dans l'industrie maritime et la réglementation sur le personnel maritime. Si vous souhaitez participer à l'évènement, veuillez nous écrire au maritime@csmoim.qc.ca. Prenez note que les places sont limitées et que nous fonctionnons selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour plus de détails, cliquez [ici](#). Au plaisir de vous compter parmi nous!

FINANCEMENT D'EMPLOI-QUÉBEC POUR LA FORMATION MARITIME

N'oubliez pas que le financement d'Emploi-Québec est maintenant disponible pour toutes les entreprises maritimes québécoises. Il s'agit d'une aide financière pour les candidats qui doivent suivre des formations maritimes règlementées offertes au Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU). L'aide financière est accordée aux entreprises maritimes qui endossent la formation des personnes qu'elles comptent engager comme personnel navigant.

Pour de plus amples informations concernant les critères d'admissibilité, consultez la section [Financement](#) de notre site Web.

PROFITEZ D'UNE VISIBILITÉ SUR NOTRE SITE WEB!

Saviez-vous que nous proposons des espaces de visibilité sur notre site Web www.csmoim.qc.ca?

Au bas de la page d'accueil se retrouvent 5 espaces qui permettent d'afficher les logos de nos partenaires. Chaque espace inclut également un hyperlien qui redirige le lecteur vers le site Web du partenaire. Il est possible d'y afficher jusqu'à 15 logos qui sont alors présentés en rotation grâce à un carrousel.

Vous aimeriez profiter de cette visibilité supplémentaire pour votre organisation maritime? Communiquez avec nous au maritime@csmoim.qc.ca pour avoir tous les détails concernant les forfaits disponibles et les prix associés.

11^E ÉDITION DU RENDEZ-VOUS MARITIME DE L'IMQ

- Le Comité sectoriel est heureux de participer à nouveau cette année au Rendez-vous maritime organisé par l'Institut maritime du Québec (IMQ). Exceptionnellement cette année, l'évènement se déroulera sur une seule journée, soit le mercredi 3 février 2021.
- L'équipe du Comité sectoriel sera présente lors de cette journée avec un kiosque virtuel lui permettant de rencontrer les élèves et de répondre à leurs questions concernant l'industrie maritime, les possibilités d'emploi ainsi que les services du Comité sectoriel. Nos outils de recherche d'emploi, dont le [Répertoire des employés maritimes](#), seront particulièrement utiles aux futur(e)s diplômé(e)s de l'IMQ. Au plaisir de vous y voir!

RETOUR SUR LE PROJET SPÉCIAL DE FINANCEMENT DES FORMATIONS MARITIMES POUR LE PERSONNEL NAVIGANT (PACME)

Le projet spécial permettant de rembourser les coûts de différentes formations maritimes offertes par le Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU) s'est terminé avant le congé des Fêtes. Ainsi, du 1er juin au 20 décembre 2020, ce sont 30 formations qui ont été offertes et pour lesquelles les entreprises maritimes pouvaient inscrire gratuitement leurs employés en plus de se faire rembourser les frais de déplacement ainsi que les salaires des participants.

C'est donc un total de 12 entreprises maritimes québécoises qui y ont participé en inscrivant 62 individus. Notre équipe s'affaire à finaliser le projet et à procéder au remboursement des compagnies maritimes qui auront fourni les preuves nécessaires. Si vous avez des questions concernant ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec Susan Falkner au sfalkner@csmoim.qc.ca.

Ce projet a été rendu possible grâce à un soutien financier du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, attribué en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail.

Avec l'aide financière de : Québec